

Compte-rendu de la commission thématique Axe 3 « S'ouvrir à de nouveaux horizons »

Thème : Hip-hop, arts et cultures urbaines pour l'ouverture culturelle, à l'art et à l'autre »

Date et Lieu : le 30 novembre 2022 au Théâtre de Corbeil-Essonnes



Présents :

Dieynébou Fofana, Maître de conférence à l'Université Paris Est Créteil

Myriam Ouafki, Chef de projet cité éducative ville

Adrien Strub, chargé de mission cité éducative EN

Michel Nouaille, 1er maire-adjoint à la réussite scolaire et éducative, à l'enfance et la petite enfance, élu à la caisse des écoles

Oscar Ségura, 9eme maire-adjoint aux arts, aux cultures et aux fêtes, élu à la Maison des Jeunes et de la Culture-centre social Fernand-Léger

Cécile Turbelin, chargée de mission Corbeil-Essonnes

Ramata Tandjigora, chargée de projet culturel

Stéphane Djiwonou, GUSP

Cyril Maré, Projet Maison de la transition écologique social et solidaire

Franco La Spina, Directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture-centre social Fernand-Léger

Guillaume Sprang, Animateur Vie associative à la MJC-centre social Fernand Léger

Malvina Largeau, Chargée de communication et médiation culturelle à la MJC-centre social Fernand Léger

Marine Delaunay-Aguilera, Référente jeunesse à la MJC-centre social Fernand Léger

Jean-Louis Abou, Association Cercle d'initiation à l'aéronautique pour la jeunesse

William Kimbu, Directeur de l'association éducation et culture

Bérénice Raynier, Responsable pôle scolaire de l'association Arkéomédia

Dominique Raquin, Association Espoir à Corbeil-Essonnes

Sylvaine Duboz, Association Espoir à Corbeil-Essonnes

Cécilia Thebault, Responsable des publics et de la communication du Théâtre de Corbeil-Essonnes et du Silo à Tigery

Loriane Bedu, Chargée des publics scolaires du Théâtre de Corbeil-Essonnes

Farida Belouar, Association Corbeil-Project

Vince, Association Une seule Couleur
Cyrille Candas, Présidente de l'association La Toile
Moussa Sangah, Secrétaire de l'association La Toile
Ali Jouad, Chef de service du Club de prévention Oser
Malissa Cherradou, Association berbère

Excusés :

Grodash et Christophe, Association Flymenvision
Mohamed Meghit, DAES
Elsa Touré, 4eme maire-adjointe à la jeunesse et à la lutte contre toutes les discriminations, élue à la caisse des écoles

Introduction MO-EP : un des enjeux de nos commissions, nous réunir par thème tout en étant issus de métiers et de structures différentes. Le thème du jour fait aussi suite à des discussions autour du hip-hop avec des acteurs de la ville dont les constats peuvent être mis en parallèle à d'autres préoccupations de la cité éducative :

-le hip-hop a une histoire qui peut-être mériterait d'être transmise ou au moins être un outil parmi d'autres pour travailler avec les plus jeunes sur les valeurs d'unité, de paix et comme un outil d'épanouissement personnel, d'autant plus qu'à Corbeil-Essonnes il y a un historique qui pourrait être un des repères communs pour les jeunes et les moins jeunes comme faire valoir et pourvoyeur d'espoir dans la lutte contre les rixes interquartiers

-deuxièmement, les cultures urbaines offre une place à l'initiative individuelle et collective dans les quartiers, en cela elles sont un outil d'intervention socioéducative, de valorisation, pour développer l'estime de soi, les appétences, les talents. Et une porte d'accès à d'autres cultures voire à des métiers divers qui méritent d'être mieux connus et présentés dans les orientations

Cet axe de la cité éducative c'est aussi réfléchir ensemble, en tant que professionnel et par rapport à l'enfance et la jeunesse, à décroquer les frontières que chacun peut se créer intérieurement mais aussi avec le monde qui nous entoure. Cela inclut évidemment une ouverture à d'autres cultures, d'autres arts ou métiers, mais en passant par l'ouverture à l'autre ainsi que l'ouverture à soi. La culture est aussi une question éducative.

Intervention : Dieynébou Fofana, Hip Hop et cultures urbaines : décroquer les rapports à l'autre

Contexte de recherche

Ancienne Danseuse et administratrice de compagnies de danse, Dieynébou a investi le hip-hop comme artiste puis comme chercheuse. Avant d'entrer dans sa présentation, elle indique combien le terme ou le concept de la culture revêt des définitions variées. Elle reprend celle de l'Unesco déclaration de Mexico 1982 :

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»
Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

Dieynébou a eu l'occasion de retracer l'histoire, ou ce qu'elle nomme la « légende » du Hip hop en interrogeant des pionniers aux Etats-Unis puis en France. Légende semble être le terme le plus adapté du fait que celles et ceux qui l'ont vécu l'ont aussi raconté avec leurs propres versions. Chacun revendiquant une certaine paternité du mouvement. L'histoire étant alors assez fragmentée.

Ce qu'il y a d'intéressant est cette mise en parallèle de ce qui a préexisté à la culture hip-hop en France, et ce qui a aussi un temps et en certains espaces rassembler les quartiers à Corbeil-Essonnes.

De la question des pratiques artistiques, des valeurs portées, ou de l'usage des espaces informels, de rue, aux espaces institutionnels, cette question du hip-hop est toujours d'actualité et probablement élargi aux questions de pratiques urbaines plus larges.

Histoires du hip-hop

Cette culture née de la rencontre de plusieurs formes artistiques et de modes d'expression. Elle émerge dans les années 70, sous l'impulsion de DJ caribéens. Les quartiers paupérisés sont lieux de nombreuses incendies, violences etc...et la sœur du DJ Herc lui demande d'agir pour que les jeunes arrêtent de se taper dessus.

S'organisent alors les premières blocks Parties, le développement de diverses techniques artistiques : les MC, les graffeurs, les rappeurs, les danseurs, le double-ducth, slam, photo, vidéo... => Nait le hip-hop, « hip-hop » étant la ritournelle prononcée par le MC diront certains, Hip-Hop comme Hip pour « hanche » diront d'autres.

Ce mouvement est traité au départ par les politiques publiques comme des regroupements indésirables qui vont aussi portés un discours violent qui est surtout un discours protestataire pour plus de justice sociale tout en étant aussi une façon de s'exprimer autrement que par des violences.

Kévin Donovan (Africa Bambaata), chef de gang au sud du Bronx voit son cousin mourir dans ses bras. Ce drame le fera sortir des logiques de gang et son charisme ainsi que la figure emblématique qu'il est l'aide à mobiliser les jeunes pour les aider à canaliser leur énergie : ils apprendront à transformer leur rage en art et à l'exprimer à travers des affrontements symboliques et sans danger : l'absence de contact étant une règle dans les battles de danse ou de rap par exemple.

Cette démarche il la développa à travers des ambassadeurs, les « Zulu king » et « Zulu queen », qui sont intronisés par Afrika Bambaata lui-même lors de la tournée organisée en France en 1982 qui rassemble les figures US de la scène Hip Hop.

On parle de cultures urbaines dès les années 90 et le terme est d'ailleurs employés en 1995 pour « les rencontres des cultures urbaines » à la Villette.

>L'urbanité

Le terme renvoie à la notion de ville mais sans dichotomie entre espace urbain et espace rural tout deux autant légitimes et impactés par les cultures urbaines.

>l'esthétisme

Il est pluriel et les références et interlocuteurs sont multiples

>Les acteurs

Les acteurs locaux sont des ressources à mobiliser pour enrichir les institutions et la ville.

>Les droits culturels

« Dans les textes normatifs ils sont actuellement, et pour l'essentiel, compris dans le droit de participer à la vie culturelle et dans le droit à l'éducation. Il faut ajouter à cela les dimensions culturelles des libertés classiques : les libertés d'opinion, de pensée, de conscience et de religion, d'expression et d'association. Ces libertés ont du savoir pour matière. Le droit de participer à la vie culturelle est un dénominateur commun qui recouvre toutes les activités culturelles, y compris les libertés linguistiques et le droit d'accès aux patrimoines. Mais cela n'est pas encore très explicite ; la cohérence des droits culturels n'est pas suffisante : leur définition est émietlée. Ils sont tiraillés entre droits civils et politiques, droits économiques et sociaux, encore souvent réduits aux droits des minorités. Ce manque de définition et de protection constitue une faille face aux guerres qui se développent souvent sur le terrain des violences identitaires, et de la pauvreté qui perdure en bonne partie à cause du mépris des ressources culturelles des personnes dans leurs milieux. » MEYER-BISCH Patrice, « Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène ? », *L'Observatoire*, 2008/1 (N° 33), p. 9-13. DOI : 10.3917/lobs.033.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2008-1-page-9.htm>

Le Hip-hop est à l'intersection de l'artistique, du culturel et du social. Parler de culturel c'est aussi parler des droits culturels : droit fondamental grâce auquel il n'y a pas de cloisonnement identitaire et par lequel doit être assuré pour tous le droit d'appartenances culturelles multiples. Assurer ces droits sur le plan de l'humanité ou sur le plan local c'est permettre cette ouverture culturelle, à soi et à l'autre. C'est ce qui affirme la nécessité de croiser les publics et provoquer des rencontres dans un esprit d'ouverture.

Développer la culture c'est aborder les notions de :

- droits et de liberté de choisir et d'exprimer son identité
- accès aux références culturelles
- accès à sa culture et à celle des autres
- liberté d'expression
- vivre ensemble
- développer vitalité du territoire et les richesses culturelles

Plus de détails sont définis en 2005 dans le texte de Fribourg¹

Echanges avec les participants, l'intervenante et l'équipe Cité éducative

La cité éducative est aussi l'occasion d'offrir des espaces pour aider à la concrétisation et valorisation des actions de terrain, ainsi que des espaces d'échange et de réflexion pour optimiser nos pratiques et améliorer certains aspects. D'ailleurs, plusieurs questions ont été soulevées :

Que faire avec ce qu'il y a de négatif autour de la culture hip-hop, à savoir le côté bling-bling, violents et le rapport aux femmes dont l'image de femme-objet est parfois revendiquée par des artistes dans les textes et clip vidéo...

A cette question, plusieurs réactions :

-il s'agit d'un problème de société, ou les médias et l'industrie du disque promeut ce genre d'images qui va à l'encontre de l'origine des valeurs du hip-hop. Il est d'abord proposé de ne pas

¹ La déclaration de Fribourg est divisée en trois sections, regroupant 12 articles distincts, qu'il sera utile de rappeler ici: 1- Principes fondamentaux; 2- Définitions; 3- Identité et patrimoine culturels; 4- Référence à des communautés culturelles; 5- Accès et participation à la vie culturelle; 6- Éducation et formation; 7- Information et communication; 8- Coopération culturelle; 9- Principes de gouvernance; 10- Insertion dans l'économie; 11- Responsabilité des acteurs publics et 12- Responsabilité des Organisations internationales

confondre culture hip-hop et hip-hop commercial, tout en proposant de prendre du recul entre l'art et l'artiste, ce qui est à prendre au premier ou au second degré, et cela requiert d'être présents pour aider les jeunes à le comprendre.

Afin de pouvoir sensibiliser les jeunes, sans nier les influences médiatiques, afin qu'ils puissent discerner ce qui est compatible avec le respect des valeurs de non-discrimination et de non-violence envers autrui prônées par la culture hip-hop à différencier de l'expression artistique de quelques-uns.

Il y a donc nécessité de ne pas nier ce à quoi les jeunes sont confrontés et de s'appuyer sur leur attrait pour la culture hip-hop ou d'autres pour en faire un outil pédagogique, en expliquant une histoire qu'ils ignorent parfois, des valeurs intrinsèques à un mouvement qu'ils affectionnent pour certaines et certains mais dont ils ignorent les valeurs intrinsèques qu'il y a intérêt à transmettre à cette occasion.

Comment on permet aux jeunes de briller ? Les écouter ? Comment se réapproprié ensemble l'histoire du hip-hop et celle de Corbeil-Essonnes et en faire une transmission positive.

Comment s'assurer que des événements « hip-hop » ne tournent pas à l'inverse dans la violence ? Nécessité de l'encadrement et du maillage entre les adultes qui côtoient les jeunes.

L'aspect revendicatif des mouvements hip-hop nécessite également une capacité des jeunes à exprimer ses attentes, ses besoins, ses colères, dans le respect de soi et des autres. Or cette capacité n'est pas innée et s'acquiert par mimétisme et par l'accompagnement des adultes. Le hip-hop est donc tout aussi utile pour acquérir des compétences sociales. Pour contrebalancer les dégâts que peuvent causer les réseaux sociaux et le marketing, les acteurs éducatifs ont un rôle important à jouer.

Construire lieu espace moments : festival de cultures urbaines, comme « corbeil sneakers », ou des interventions organisés par Corbeil-Project, des actions dans le cadre de la cité éducative, ou dans le cadre d'évènement de la ville (festival etc.)

Il y a une volonté partagée de **rendre plus visible l'écosystème** des pratiques culturelles déjà existantes. La cité éducative est aussi un outil que les acteurs peuvent alimenter (un annuaire, ou la cartographie sur le site internet par exemple <https://citeeducative-corbeil-essonnes.fr/les-acteurs/>)

Et la nécessité de **communiquer sur ce que chacun fait** (exemple de l'académie du hip-hop à la MJC pour les 11-16 ans ; des conférences débats avec des artistes hip-hop avec l'association Corbeil Project. Etc.)

Il faut se saisir localement, créer un maillage et favoriser des lieux de rencontres de jeunes: poser les questions, comprendre les dynamiques culturelles du territoire.

Comment valoriser la culture de chacun? L'influence de différentes cultures les unes avec les autres (exemple donnée de la Rumba Congolaise)

On souhaite lutter contre les clivages ou le sectarisme et favoriser le mélange interculturel (Louvres, Opéra, musique pop etc.)

Les actions autour du hip-hop ont aussi un enjeu de déclouonnement territorial.

Merci à tous les participants.

A tous les interlocuteurs intéressés par la démarche de la cité éducative, nous nous retrouverons à la prochaine séance !

Il vous sera la prochaine fois proposée une **séance inédite, dans la continuité de nos échanges autour du hip-hop, autour d'une projection débat** : tous les acteurs intéressés, les parents, les enfants et les jeunes pourront recevoir une invitation... On ne vous en dit pas plus pour l'instant mais nous espérons vous voir très bientôt

